

# PREPARER VOTRE NOUVEAU CYCLE ELECTORAL



La fin de votre **1<sup>er</sup>** mandat **CSE** approche.



Vous avez constaté des **faiblesses** dans son fonctionnement (CSSCT, Représentants de proximité, moyens alloués...). C'est le moment de préparer les prochaines élections et négociations. Nous sommes présents à vos côtés pour vous aider à améliorer le fonctionnement à venir de votre CSE.



Public : Membres du CSE &/ou Délégués syndicaux



Vos **objectifs**

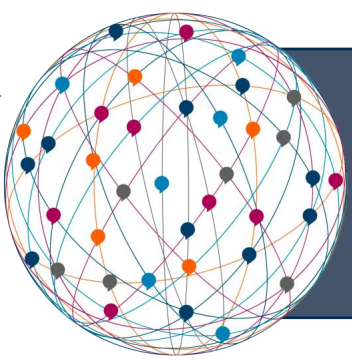
faire un **B**ilan du premier cycle électoral

déterminer les **A**ctions à mettre en œuvre

conduire la direction à (Re-) **N**égocier un accord relatif au CSE

débuter un nouveau **C**ycle électoral pour un meilleur fonctionnement CSE





# PREPARER VOTRE NOUVEAU CYCLE ELECTORAL EN 3 ETAPES

1

## Anticiper la (Re)Négociation d'un accord relatif au CSE

### Mise en place, fonctionnement, dialogue social

Lecture et analyse par ATLANTES de l'accord collectif CSE, de son Règlement Intérieur (RI), du Protocole d'Accord Préélectoral (PAP), des PV des précédentes élections...

Echanges avec le CSE/OS portant sur la réalité du fonctionnement de l'instance (périmètre des établissements distincts, composition et fonctionnement de la CSSCT, Représentants de proximité, réclamations individuelles et collectives, répartition attributions entre CSEE et CSEC, moyens...)

Identification des axes et points d'amélioration

2

## Se préparer à la négociation du Protocole d'Accord Préélectoral

### Diagnostic relatif aux enjeux électoraux

Bilan le cas échéant sur les modalités des opérations électorales précédentes (listes électeurs, taux de participation, vote électronique : problématiques éventuelles d'envoi des codes ou de régénération ...)

Négociation relative aux heures de délégation, modalités d'organisation et déroulement des opérations électorales, répartition du personnel et des sièges entre collègues, durée du mandat...

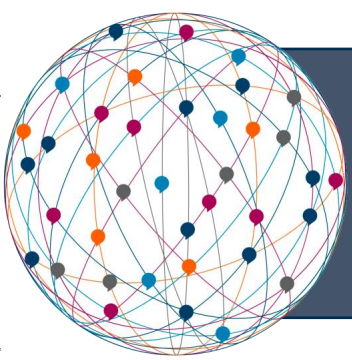
3

## Adaptation du RI du CSE

### Bilan sur la mise en œuvre du RI

Détermination des axes d'amélioration (par exemple, articulation CSE et CSSCT, réclamations individuelles et collectives, modalités de cumul et de mutualisation des heures de délégation...)





# PREPARER VOTRE NOUVEAU CYCLE ELECTORAL AVEC LES POINTS FORTS D'ATLANTES



un **bilan personnalisé** en fonction de vos spécificités et **une expertise juridique** relative aux élections



un **tarif préférentiel** : 1800 €TTC\* la journée (mission entre 1 et 2 jours en fonction de vos caractéristiques).

\*Ce tarif ne comprend pas la rédaction d'un accord ou d'un RI



une **intervention en proximité** sur la France entière

**Paris / Île de France / Centre / Normandie**

[Aurélien Ladurée](#) 06 82 89 01 53  [Anne-Lise Massard](#) 06 33 84 87 23  [Floriane Burette](#) 06 79 66 08 57

**Hauts de France / Grand Est**

[Olivier Cadic](#) 06 43 14 00 10

**Marseille - Région Sud**

[Laurence Chaze](#) 06 20 84 74 82

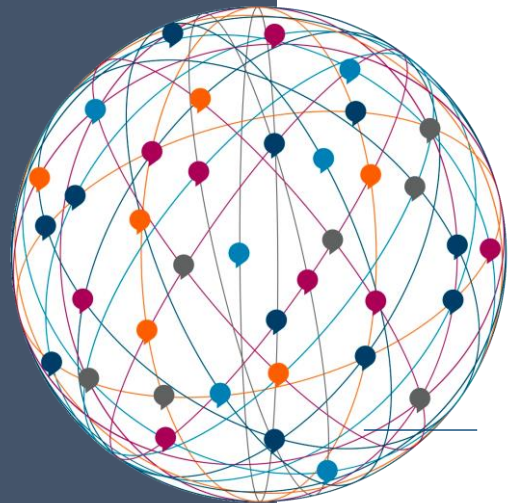
**Auvergne Rhône-Alpes / Bourgogne Franche-Comté**

[Justin Saillard-Treppoz](#) 06 76 70 07 90

**Bretagne / Pays de Loire**

[Julien Peltais](#) 06 88 16 71 01





Le **droit du travail**, une matière vivante en constante évolution, au gré de la jurisprudence, de l'action législative et des évolutions de la société.

Nos avocats et juristes, tous experts en droit collectif et individuel, accompagnent les **agents de la fonction publique**, les **salariés** et leurs **représentants**, élus de CSE et représentants syndicaux dans leurs prérogatives et parcours, via **le conseil**, **l'assistance juridique** au quotidien, **l'aide à la négociation**, **la formation** juridique et quand c'est nécessaire **les actions contentieuses** en justice.

- Parce que le droit est une affaire d'avocats,
- Parce qu'un conseil juridique ne peut être délivré que par le professionnel qu'est le cabinet d'avocats,
- Parce qu'on ne conseille bien, pleinement et efficacement que lorsqu'on maîtrise les aspects et réalités de l'action devant les tribunaux (délais, risques, opportunités...),
- Parce que les salariés, les fonctionnaires et leurs représentants ont besoin d'experts en droit tout autant que les employeurs,

01 56 53 65 00 - [info@atlantes.fr](mailto:info@atlantes.fr)

**ATLANTES**  
AVOCATS



LE CABINET  
D'AVOCATS

DE LA DÉFENSE DES SALARIÉS, DES FONCTIONNAIRES ET DE LEURS REPRÉSENTANTS